

Communiqué de presse

Insee Flash Poitou-Charentes n° 18

Dossier suivi par :
Nathalie Dupas - Attachée de presse
Tél. : 05 49 30 00 30
Fax : 05 49 30 01 03
Mél : DR86-Aucun@insee.fr

Poitiers, le 1 octobre 2015
N° 799/DR86-SED/COMEXT

Les commerces alimentaires en Poitou-Charentes : entre déficit de couverture et dynamisme

En 2014, la région compte 73 hypermarchés, 303 supermarchés et 673 épicerie ou supérettes réparties sur les 1 460 communes picto-charentaises. Toutes ne sont pas sur le même pied d'égalité. Ainsi, un picto-charentais sur quatre habite une commune qui ne possède aucun commerce alimentaire. À l'inverse, 40 % de la population se concentre dans des communes denses en commerces alimentaires (84 communes possèdent plusieurs grandes et/ou moyennes surfaces).

La population de la région est moins couverte en commerces alimentaires qu'en moyenne (34 % en Poitou-Charentes et 40 % en Province). C'est surtout le cas des supermarchés : 12,7 points séparent la région de la moyenne de province.

La proximité des installations aux habitants est un élément important dans la stratégie commerciale. Géographiquement, la majorité des commerces alimentaires est implantée dans les grands pôles et leurs couronnes, qu'il s'agisse d'hypermarchés, de supermarchés ou d'épicerie supérettes. Ainsi en Poitou-Charentes, 1 % de la population habite à plus de 30 minutes d'un hypermarché (3,7 % en Province), 13,5 % résident à plus de 7 minutes d'une épicerie (11 % en Province) et 2,8 % des habitants vivent à plus de 15 minutes d'un supermarché (2,9 % en Province).

En évolution, le nombre de commerces alimentaires a augmenté dans la région entre 2007 et 2014. Ce sont essentiellement les grandes et moyennes surfaces qui ont le plus profitées de cette tendance (+19,4 % en Poitou-Charentes et +10,8 % en Province). Les effectifs salariés ne sont pas en reste puisqu'ils ont également augmenté de 6,9 % sur cette période avec une hausse de 174 emplois par an dans ces dernières.

Insee Analyses du Poitou-Charentes n° 18 d'octobre 2015, consultable sur [insee.fr](http://www.insee.fr) à l'adresse suivante :

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=12&ref_id=23377